

## COMPTE RENDU

Objet : GROUPE TRAVAIL CEF – IA – 4<sup>ème</sup> réunion

Date : 23 mai 2023

Présents : Nathalie BLANC, Guillaume BLANC, Clémentine BONNIN, Maud Caillaud, Françoise CHASTANET, Raphaëlle DESPLATS, Maud DUPUY d'UBY, Virginie FOUQUET-PONCHAUX, Charlène LOURD, Joël RIGAL, Agnès RIMBERT

Excusés : Mathieu BOOGHS, Jacques GUERIN, Michel GUIOT

### Objet de la réunion :

- Rappel des objectifs du groupe
- Présentation des résultats « bruts » de l'enquête
- La formation IA, quelles évolutions pour répondre à l'objectif ?

### Relevé de décisions :

#### **- Rappel des objectifs du groupe**

→ Répondre à la problématique de l'IFCE exposée en CEF : Comment faire face à la demande croissante d'inscriptions à la formation préparant au certificat d'aptitude aux fonctions d'inséminateurs équin et asin ? L'IFCE étant le seul organisme de formation à mettre en place cette formation, il souhaite impliquer les représentants des professionnels dans les choix à faire pour répondre à cette problématique

→ Présenter nos travaux lors du prochain CEF du 04 octobre. Nous aurons un créneau de 30min permettant de présenter nos avancées (résultats sous forme de synthèse) et de d'échanger avec les membres.

#### **- Présentation des résultats « bruts » de l'enquête**

→ Document en annexe

→ Afin d'affiner l'analyse de cette enquête, chaque membre du groupe peut faire des demandes d'analyse plus fine. Certaines questions méritent d'être observées sous différents filtres : origine géographique des répondants, type de juments inséminées, ...

Chaque membre fait remonter au plus vite ces demandes d'analyse. Maud enverra aux membres du groupe avant la prochaine réunion (septembre) une version plus élaborée de l'analyse de l'enquête.

### **- La formation Inséminateur**

→ La question de l'ouverture de l'échographie sera abordée par les vétérinaires lors d'une réunion en juin. La problématique ne concerne pas que les équins. Ils nous feront un retour des échanges lors de la prochaine réunion (septembre).

→ Pas de modification du contenu de la formation pour faire une formation allégée avec uniquement la voie femelle.

→ En 2023/2024, 50 personnes auront été formées à la jumenterie du Pin en plus des 20 chefs de centre. L'IFCE met un point de vigilance à la faisabilité d'un tel rythme de formation puisque l'équipe compte un formateur de moins. Les formations doivent également cohabiter avec les protocoles de recherche qui utilisent également le troupeau de jument.

→ Pas de modification du certificat pour y insérer des critères de sélection. L'Ifce est l'organisme de formation, il définit lui-même les critères de sélection. Afin d'associer les professionnels, l'IFCE propose de co-construire avec les professionnels (sport, trot et trait) une grille d'aide à la décision pour la sélection des candidats.

→ L'IFCE envisage une commission de recrutement regroupant les professionnels afin d'examiner les candidatures mais également d'échanger sur les mises en œuvre de la formation les années suivantes : contraintes de l'organisme de formation, besoin de la filière...

→ Les 3 secteurs (sport, trot et trait) et l'IFCE avec la participation de Joël Rigal échangeront spécifiquement sur la grille d'aide à la décision pour la présenter au reste du groupe lors de la prochaine réunion (septembre) et la commission de recrutement. Chaque secteur identifiera une personne pour participer à cet échange.

- Constitution d'un sous-groupe dédié à la constitution d'une grille d'aide à la décision
- L'enquête et les modalités de sélection (grille d'aide à la décision + commission) seront présentées lors du prochain CEF.
- Lors du CA de septembre il sera question pour le CEF de présenter un état des lieux de ses différents travaux dont celui des inséminateurs. Une attention particulière pourra être portée sur les contraintes internes pour permettre à l'établissement d'arbitrer les priorités
- Prochaine réunion du groupe de travail en septembre